



LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

**MINISTRE DE LA TRANSITION NUMERIQUE, DE
L'INNOVATION ET DE LA MODERNISATION DE
L'ADMINISTRATION**

**PROJET RÉGIONAL D'INTÉGRATION NUMÉRIQUE
EN AFRIQUE DE L'OUEST (WARDI-MAURITANIE)**

(P176932)

Avance de préparation de Projet (APP)

PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES (PMPP)

Octobre, 2021



Liste des acronymes

ARE	Autorité de Régulation (Régulateur télécom)
Bm	Banque Mondiale
FAI	Fournisseur d'Accès Internet
IMT	International Mauritania Telecom (GIE)
MAEPSP	Ministère des Affaires Economiques et de Développement des Secteurs Productifs
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MIDEC	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
MTNIMA	Ministère de la Transition Numérique, de l'Innovation et de la Modernisation de l'Administration
ONG	Organisation Non Gouvernementale
SDIN	Société nationale de Développement des Infrastructures Numériques
UGP	Unité de Gestion de Projet

I. INTRODUCTION

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie avec l'appui de la Banque Mondiale, a l'intention d'intégrer le Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDI) en vue de promouvoir la mise en œuvre de la stratégie de transition numérique du Pays qui vise à développer la pénétration de l'Internet et du large bande, les services financiers numériques et les services en ligne (e-Gouvernement).

Le coût total du projet WARDI est estimé à \$45 millions (dollars américains) environ financé par la Banque mondiale. Ce financement sera utilisé comme levier pour attirer des investissements privés – ainsi que des co-financements de partenaires techniques et financiers – afin de combler le gap de financement existant pour couvrir le maximum d'activités prévues par l'agenda de transition numérique 2022-2025.

II. PRESENTATION DU PROJET WARDI

2.1. L'Objectif du Projet

La composante Mauritanie du Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDI-Mauritanie) vise à appuyer la mise en œuvre de la stratégie nationale de transition numérique 2022-2025 tout en renforçant son intégration régionale. Plus spécifiquement, à travers des actions impliquant les pays de la sous-région, le Projet doit (a) créer un environnement propice à une mise en œuvre réussie des infrastructures numériques grâce à l'adaptation du cadre juridique et institutionnel du secteur du numérique et son harmonisation en particulier pour la connectivité et les données, (b) développer les réseaux à large bande et les services d'internet et de transit à travers le déploiement de réseaux backbones en fibre optique interconnectés au niveau régional, (c) simplifier l'accès aux services ligne tel que le e-commerce ainsi que les services publics par le développement d'un environnement favorable et la mise en place de plateformes e-Gouvernement dans une approche de mutualisation et de coordination régionale et d) développer les compétences dans le domaine du numérique.

2.2. Les Composantes du projet WARDI-Mauritanie

Le projet aura, en principe, quatre composantes principales : (i) le développement et l'intégration du marché de la connectivité, (ii) le développement et l'intégration du marché des données, (iii) le développement et l'intégration du marché en ligne et (iv) le renforcement des capacités et l'appui à la mise en œuvre.

Pour atteindre objectifs ci-dessus, le Projet est structuré autour des composantes et sous-composantes suivantes :

- **Composante 1 : Développement et intégration du marché de la connectivité**
 - **La sous-composante 1.1** : Renforcement de l'environnement propice au développement et à l'intégration du marché de la connectivité.
 - **La sous-composante 1.2** : Soutien du marché de la connectivité
- **Composante 2 : Développement et intégration du marché des données**
 - **La sous-composante 2.1** : Création d'un environnement propice au développement et à l'intégration du marché des données
 - **La sous-composante 2.2**: Soutien du marché des données
- **Composante 3 : Développement et intégration du marché en ligne (E-commerce)**

WARDI-MAURITANIA PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES (PMPP)

- **La sous-composante 3.1** : Création d'un environnement propice au développement et à l'intégration du marché en ligne
- **La sous-composante 3.2** : Accompagnement du marché en ligne (E-commerce)
- **Composante 4 : Gestion de projet**
Cette composante financera diverses activités liées aux aspects environnementaux et sociaux, au renforcement des capacités et le soutien à la mise en œuvre du Projet.

III. 3. BENEFICIAIRES DU PROJET

Le bénéficiaire direct du projet est le Ministère de la Transition Numérique, de l'Innovation et de la Modernisation de l'Administration et ses différentes structures.

Les parties directement affectées par le WARDI sont les travailleurs directs du Projet, les opérateurs télécoms, les fournisseurs d'accès internet, les communes territoriales, les groupes vulnérables au niveau des communautés ne pouvant pas par elles-mêmes accéder aux opportunités du Projet. Pour ces groupes vulnérables, des dispositions seront prises pour leur faciliter l'accès aux bénéfices du Projet.

IV. ACTIVITÉS COUVERTES PAR L'AVANCE DE PRÉPARATION (PPA)

L'avance pour la préparation du Projet WARDI se propose de se concentrer principalement sur les activités préparatoires suivantes :

- Étude de faisabilité comprenant des études techniques, et l'identification d'options de modèles juridiques et financiers, la diffusion des résultats des études et des recommandations pour le déploiement des sections manquantes du backbone national en fibre optique, sa gouvernance et l'interconnexion avec les pays de la sous-région.
- Etude pour l'évaluation du marché de donnée et recommandations pour favoriser l'interopérabilité des marchés de données et les flux de données transfrontaliers et le développement des données ouvertes en Mauritanie.
- Évaluation du niveau de préparation pour la mise en place d'un cloud national et élaboration d'un cahier des charges technique et fonctionnel pour sa mise en œuvre.
- Evaluation de l'état de préparation au commerce électronique et stratégie pour des interventions politiques, juridiques et techniques afin d'accélérer son développement en Mauritanie.
- Etude pour la mise en place d'un système national de gestion électroniques du courrier administratif et des archives.
- Préparation du Cadre de Gestion Environnemental et Social (CGES) du projet.
- Préparation du Cadre de réinstallation (CPR) du projet ;
- Préparation du Plan d'engagement environnemental et social (PEES) du projet.
- Préparation du Plan de mobilisation des parties prenantes (PMMP) du projet/Mécanisme de Gestion des plaintes (MGP).
- Préparation de la Procédure de gestion de la Main d'œuvre (PGMO).

WARDI-MAURITANIA PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES (PMPP)

- Elaboration du Manuel d'Exécution / Opération du Projet.
- Recrutement du Personnel de l'Unité de Gestion de Projet / Phase PPA : Coordinateur, Expert Passation des Marchés (SPM), Expert Technique et spécialiste environnemental et social (ET), Responsable Administratif et Financier (RAF) et un assistant.
- Acquisition du matériel de bureau et informatique pour l'UGP.

V. OBJECTIF DU PMPP

La phase de préparation du projet est réalisée sur la base du Cadre environnemental et social de la Banque mondiale (CES). Selon la Norme environnementale et social NES 10 relative à l'engagement des parties prenantes et la diffusion de l'information, l'Unité de Gestion du Projet préparera une stratégie de communication pour fournir aux parties prenantes l'information sur le projet qui soit compréhensible et accessible et les consultera sous une forme adaptée à leur culture, de manière libre de toute manipulation, sans interférence, coercition, discrimination et intimidation.

Le plan de mobilisation des parties prenantes a pour objectif principal d'identifier et de mobiliser l'ensemble des acteurs, les services déconcentrés du Gouvernement, le MTNIMA, l'autorité de régulation, les opérateurs télécoms, les autorités traditionnelles et locales, les individus, les groupes d'individus, les communautés affectées, la société civile et les ONGs locales concernées par les activités de préparation du Projet et qui doivent être impliqués dans la mise en œuvre du PMPP.

Le PMPP permet de clarifier les voies et moyens par lesquels le projet communiquera avec les différentes parties prenantes et le mécanisme par lequel elles pourront soulever des problèmes et formuler des plaintes.

L'implication des parties prenantes assurera une bonne collaboration entre les communautés et l'UGP permettant de minimiser et mitiger les risques environnementaux et sociaux du Projet et d'atteindre ses objectifs.

VI. ACTIVITES ANTERIEURES DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES

Les activités de mobilisation des parties prenantes commenceront pendant la phase préparatoire du projet.

Activités	Thématique	Méthodologie et date	Parties Prenantes	Responsabilité	Divulgence de l'information
Évaluations environnementales et sociales	Cadre de Gestion Environnemental et Social (CGES) & Cadre de Politique de Réinstallation (CPR), Plan d'engagement environnemental et social pour le projet Plan de mobilisation des parties prenantes Mécanisme de gestion des plaintes Procédure de gestion de la Main d'Ouvre	Mobilisation d'experts, Révisions bibliographiques, entretien via plateforme digital, Consultations publiques au long de la préparation du projet ; visites de terrain.	MTNIMA: Ministère de la Transition Numérique, de l'innovation et de la modernisation de l'administration. MEDD: Ministère de l'environnement et du développement durable. MS : Ministère de la Santé MASEF : Ministère de l'action sociale, de l'Enfance et de la famille MIDEC: Ministère de l'intérieur et de la décentralisation COMMUNES, POPULATIONS	UGP Bureau d'études	
Étude de faisabilité comprenant des études techniques (infrastructures, environnementales et sociales) et l'identification d'options de modèles juridiques et financiers, la diffusion des	Avant-Projet Sommaire (APS), Avant-Projet Détaillé (APD) et Dossier d'Appel d'Offres (DAO) pour l'infrastructure Modèle juridique / Modèle financier et Business plan	Mobilisation d'experts, Révisions bibliographiques, entretien via plateforme digital, Consultations	MTNIMA MAEPSP, ARE, OPERATEURS TELECOMS, IMT, SDIN, FAI, FEDERATION DES SERVICES	UGP Bureau d'études	

WARDI-MAURITANIA PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES (PMPP)

Activités	Thématique	Méthodologie et date	Parties Prenantes	Responsabilité	Divulgence de l'information
résultats des études et des recommandations pour le déploiement des sections manquantes du backbone national en fibre optique, sa gouvernance et l'interconnexion avec les pays de la sous-région.		<i>publiques au long de la préparation du projet ; visites de terrain.</i>			
Etude pour l'évaluation du marché de donnée et recommandations pour favoriser l'interopérabilité des marchés de données et les flux de données transfrontaliers et le développement des données ouvertes en Mauritanie	Rapport d'Evaluation du marché de donnée Recommandations pour favoriser l'interopérabilité des marchés de données et les flux de données transfrontaliers Feuille de route pour le développement des données ouvertes	<i>Mobilisation d'experts, Révisions bibliographiques, entretien via plateforme digital, Consultations publiques au long de la préparation du projet.</i>	MTNIMA, ARE, OPERATEURS, TELECOMS, IMT,FAI	UGP Bureau d'études	
Évaluation du niveau de préparation pour la mise en place d'un cloud national et élaboration d'un cahier des charges technique et fonctionnel pour sa mise en œuvre.	Rapport d'Evaluation du niveau de préparation pour la mise en place d'un cloud national Cahier des charges technique et fonctionnel pour sa mise en œuvre.	<i>Mobilisation d'experts, Révisions bibliographiques, entretien via plateforme digital, Consultations publiques au long de la préparation du projet.</i>	MTNIMA, ARE, OPERATEURS, TELECOMS, IMT,FAI	UGP Bureau d'études	
Evaluation de l'état de préparation au commerce électronique et stratégie pour des interventions politiques, juridiques et techniques afin d'accélérer son développement en Mauritanie.	Rapport d'évaluation de l'état de préparation au commerce électronique Stratégie d'intervention Elaboration d'une stratégie Nationale E-commerce (interventions politiques, juridiques et techniques)	<i>Mobilisation d'experts, Révisions bibliographiques, entretien via plateforme digital, Consultations publiques au long de la préparation du projet.</i>	MTNIMA, MINSTER DE COMMERCE, ARE, OPERATEURS, TELECOMS, IMT,FAI	UGP Bureau d'études	

WARDI-MAURITANIA PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES (PMPP)

Activités	Thématique	Méthodologie et date	Parties Prenantes	Responsabilité	Divulgence de l'information
Etude pour la mise en place d'un système national de gestions électroniques du courrier administratif et des archives •	Mise en place d'un système national de gestions électroniques du courrier administratif et des archives	<i>Mobilisation d'experts, Révisions bibliographiques, entretien via plateforme digital, Consultations publiques au long de la préparation du projet.</i>	<i>Tous les ministères</i>	<i>UGP Bureau d'études</i>	
Recrutement des experts de l'UGP	Disponibilité des experts principaux de l'Unité de Gestion de Projet	<i>Evaluation des dossiers, négociation et signatures des contrats</i>	<i>MTNIMA, MAEPSP</i>	<i>MTNIMA</i>	

V- IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES, ANALYSE ET MÉTHODOLOGIE

Le bénéficiaire direct du projet est le Ministère de la Transition Numérique, de l'innovation et de la Modernisation de l'Administration et ses structures rattachées ou sous tutelle (Directions centrales, SDIN). D'autres structures bénéficiant du Projet (ARE, Opérateurs télécoms et FAI, IMT).

2.1 Les parties directement affectées par le projet sont : les travailleurs directs du projet, les opérateurs et les acteurs TIC, les communautés locales, les groupes vulnérables et désavantagés au niveau communautaire n'ayant pas les moyens d'accéder par elles-mêmes aux services TIC. Pour ces groupes, des mesures spécifiques seront prises afin de faciliter leur accès aux bénéfices du projet.

2.2 Les autres parties intéressées par le projet sont : Tout les Ministères et structures étatiques, les agences d'exécution, les représentants des communautés locales : les autorités traditionnelles, les autorités locales (Mairies), les leaders religieux, les leaders des Jeunes et des Femmes, et la société civiles (ONGs locales). Ces parties, particulièrement les représentants des communautés joueront un important rôle dans la sensibilisation et la mobilisation des communautés locales. Ces parties seront identifiées et impliquées dans le projet dès la phase de préparation ainsi que durant la mise en œuvre. L'Unité de Gestion des Projets (WARDI-MAURITANIE) travaillera en étroite collaboration avec ces parties intéressées par le projet.

Méthodologie : Pour une meilleure approche de bonne pratique dans le cadre de la mobilisation des parties prenantes le projet adoptera les principes suivants :

- Organisation de consultations publiques ouvertes à toutes les communautés de la zone de mise en œuvre du projet permettant leur participation active et sans intimidation ou coercition. Des détails seront fournis concernant les protocoles internationaux anti-transmission qui seront utilisés pour éviter l'infection et la transmission pendant ces consultations publiques. [SEP]
- Large diffusion de l'information et opportunités pour permettre à diverses parties prenantes d'émettre des avis, de soulever des problèmes dont une analyse de solution est menée avec elles. La diffusion de l'information devrait permettre également d'établir des relations positives entre les communautés locales et le projet. [SEP]
- Une participation inclusive basée sur l'accès égalitaire à l'information, avec une attention particulière aux groupes vulnérables, la prise en compte des besoins spécifiques de mobilisation et [SEP] de participation de chaque partie prenante, particulièrement les femmes, les jeunes, les personnes âgées ainsi que la prise en compte de la spécificité culturelle des divers groupes ethniques.

Pour plus d'efficacité et de mobilisation adaptée aux différentes parties prenantes, celles-ci peuvent être divisées en catégories principales suivantes :

- Parties affectées :** individus ou groupes d'individus se retrouvant dans la zone d'influence du projet qui pourraient être l'objet de mesures spécifiques pour leur mobilisation et la mitigation des risques du projet sur elles ;
- Parties intéressées :** individus, groupes ou entités qui ne sont pas directement affectés par le projet mais dont les intérêts peuvent être touchés par le projet ou qu'elles-mêmes peuvent constituer un frein dans le processus de mise en œuvre du projet.
- Les Groupes vulnérables** sont des personnes qui pourraient être disproportionnellement impactées par le projet en comparaison avec les autres groupes de personnes qui sont également affectées. Ceci exigera du projet une prise en compte particulière de ces personnes durant les consultations et la participation aux activités du projet.

WARDI-MAURITANIA PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES (PMPP)

Les principales parties prenantes qui seront informées et consultées sur les activités de l'APP y compris les individus, les groupes ou les communautés pour les activités pertinentes mentionnées ci-dessus, sont présentées dans le tableau suivant.

Activités	Parties Prenantes	Moyens de communication
<p>Recrutement de consultants pour la préparation des documents de sauvegarde sociale et environnementale du projet.</p>	<p>Les Parties affectées : sont les travailleurs directs du Projet, les Agences d'exécution du Projet, les Communes territoriales, les communautés, les autorités coutumières et la population située proches des sites des sous-projets.</p> <p>Les Parties intéressées :</p> <p>Public et tout celui qui aimerait se présenter ou présenter sa candidature</p> <p>Le MEDD (Ministère de l'environnement et du développement durable), Ministère de la santé, Ministère de l'action sociale, de l'Enfance et de la famille, les autorités administratives, les autorités territoriales, les Services techniques déconcentrés, les leaders des jeunes et des femmes, les leaders d'opinion, les Organisations non gouvernementales (ONG's) et la Société civile (SC).</p>	<p>Annonces sur le journal officiel AMI, les sites web : ami.mr, warcip.mr, et beta.mr,</p>
<p>Étude de faisabilité comprenant des études techniques (infrastructures) et l'identification d'options de modèles juridiques et financiers, la diffusion des résultats des études et des recommandations pour le déploiement des sections manquantes du backbone national en fibre optique, sa gouvernance et l'interconnexion avec les pays de la sous-région.</p>	<p>Le Parties affectées : sont les travailleurs directs du Projet, les Agences d'exécution du Projet, les Communes territoriales, les communautés, les autorités coutumières et la population située proches des sites des sous-projets.</p> <p>Les Parties intéressées : Ministère de l'économie, Ministère des Finances, MEDD, MIDEDEC, ARE (Autorité de régulation), les opérateurs Privés (Fédération des services), Opérateur télécoms et FSI's, SDIN, IMT, Ministère de L'équipement et de l'urbanisme, les autorités administratives, les autorités territoriales, les Services techniques déconcentrés, les leaders des jeunes et des femmes, les leaders d'opinion, les Organisations non gouvernementales (ONG's) et la Société civile (SC).</p>	<p>Annonces sur le journal officiel AMI, les sites web : ami.mr, warcip.mr et beta.mr,</p>

WARDI-MAURITANIA PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES (PMPP)

Activités	Parties Prenantes	Moyens de communication
<p>Etude pour l'évaluation du marché de donnée et recommandations pour favoriser l'interopérabilité des marchés de données et les flux de données transfrontaliers et le développement des données ouvertes en Mauritanie</p>	<p>Les Parties affectées : sont les travailleurs directs du Projet, les Agences d'exécution du Projet, les Operateurs TIC's, Les Parties intéressées : MTNIMA, Operateurs TIC's, Fournisseurs de Services data, L'ARE, les opérateurs Telecoms, les FAI's et les Start-Up TIC.</p>	<p>Annonces sur le journal officiel quotidien AMI et sur les sites web : ami.mr, warcip.mr et beta.mr,</p>
<p>Etude pour l'évaluation du niveau de préparation pour la mise en place d'un cloud national et élaboration d'un cahier des charges technique et fonctionnel pour sa mise en œuvre.</p>	<p>Les Parties affectées : sont les travailleurs directs du Projet, les Agences d'exécution du Projet, les Operateurs TIC. Les Parties intéressées : MTNIMA, Operateurs TIC's, Fournisseurs de Services data, L'ARE, les operateurs Télécoms, les FAI's, les Start-Up TIC, Tout les secteurs et en particulier : Le Ministère de l'éducation, MESR, Le Ministère de commerce, le Ministère d'Agriculture, le MEDD, Ministère de la Santé Publique, et Ministère de l'équipement et de l'Urbanisme.</p>	<p>Annonces sur le journal officiel AMI, les sites web : ami.mr, warcip.mr et beta.mr, Correspondances, lettre, mails, SMS, téléphones et radio, Réunions individuelles, Réunions formelles, Réunions publiques, Groupes de discussion.</p>
<p>Etude pour l'évaluation de l'état de préparation au commerce électronique et stratégie pour des interventions politiques, juridiques et techniques afin d'accélérer son</p>	<p>Les Parties affectées : sont les travailleurs directs du Projet, les Agences d'exécution du Projet, les Operateurs TIC. Les Parties intéressées : Le Ministère de commerce, le MTNIMA, Operateurs TIC's, Fournisseurs de Services data, L'ARE, les opérateurs Télécoms, les FAI's et les Start-Up TIC.</p>	<p>Annonces sur le journal officiel AMI, les sites web : ami.mr, warcip.mr,et beta.mr, Correspondances, lettre, mails, SMS, téléphones et radio, Réunions individuelles, Réunions formelles, Réunions publiques, Groupes de discussion.</p>

Activités	Parties Prenantes	Moyens de communication
développement en Mauritanie.		
Etude pour la mise en place d'un système national de gestions électroniques du courrier administratif et des archives	<p>Les Parties affectées : sont les travailleurs directs du Projet, les Agences d'exécution du Projet, les Operateurs TIC's.</p> <p>Les Parties intéressées : Tout les Ministères.</p> <p>Les Groupes vulnérables : femmes, jeunes,</p>	<p>Annonces sur le journal officiel quotidien AMI et sur les sites web : ami.mr, warcip.mret beta.mr,</p>

7- PROGRAMME D'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

Cette partie devra être mise à jour au fur et à mesure de l'avancement du projet. Elle comprendra :

- Un résumé des principaux objectifs du plan de mobilisation des parties prenantes ;
- Un calendrier pour toutes les opérations liées au projet à travers ses composantes diverses.

Ce PMPP a été préparé pour atteindre les objectifs du projet WARDI-MAURITANIE. Il constitue un premier plan initié et diffusé avant l'approbation du projet par la Banque comme base pour développer une meilleure stratégie de PMPP qui sera actualisé périodiquement après l'approbation du projet et pendant sa mise en œuvre.

L'UGP du projet WARDI-MAURITANIE, mettra à jour le plan de mobilisation des parties prenantes, notamment afin de confirmer les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes. Le budget du PMPP est au niveau de la composante 4 du projet.

3.2. Stratégie proposée pour la diffusion des informations

- Décrire les informations qui seront communiquées ;

- Définir les formats de communication, et ^[1]_{SEP}
- Définir les modes de communication

3.2.1. Méthodes de notification

Les méthodes suivantes seront utilisées pour informer les parties prenantes au processus de mobilisation continu.

3.2.2 PHASE MISE EN OUVRE DU PROJET

Les parties prenantes seront tenues régulièrement informées des différentes étapes de développement du projet notamment sur la performance environnementale et sociale du projet, la mise en œuvre du plan d'engagement des parties prenantes ainsi que sur les résultats du fonctionnement du mécanisme de gestion des plaints.

Le programme de Mobilisation des parties prenantes à ce stade comprend les activités proposées dans le cadre de la PPA et sera examiné pendant la préparation du projet et avant son approbation. Le tableau suivant résume les actions proposées par les parties prenantes par activités :

Activités	Thématique	Méthode utilisée et calendrier proposé	Ciblage des parties prenantes	Responsabilités	
Recrutement de consultants pour la préparation des documents de sauvegarde sociale et environnementale du projet.	Cadre de Gestion Environnemental et Social (CGES)& Cadre de Politique de Réinstallation (CPR) , Plan d'engagement environnemental et social pour le projet, Plan de mobilisation des parties prenantes phase projet, Mécanisme de gestion des plaintes phase projet	Consultations, Correspondances, mails, téléphones, Réunions, Sites WEB du projet WARCIP.mr Avant la fin du 1^{er} Semestre 2022	<i>MTNIMA</i> : Ministère de la Transition Numérique, de l'innovation et de la modernisation de l'administration. <i>MEDD</i> : Ministère de l'environnement et du développement durable.	<i>UGP</i> <i>Bureau d'études</i>	

WARDI-MAURITANIA PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES (PMPP)

Technique de mobilisation	Application appropriée de la technique
Correspondances, mails, téléphones	<p>Fournir des informations aux parties prenantes, notamment celles concernées (MTNIMA, BM, ARE, OPERATEURS, SOCIETE CIVIL, ONG, les travailleurs directs du Projet, les Agences d'exécution du Projet, les Communes territoriales, les communautés, les autorités coutumières et la population située proches des sites des sous-projets).</p> <p>Inviter les parties prenantes aux réunions et au suivi.</p>
Réunions individuelles	<p>Recherche d'opinions</p> <p>Permettre aux parties prenantes de parler librement des questions sensibles</p> <p>Construire des relations personnelles Enregistrer des réunions</p>
Réunions formelles	<p>Présenter les informations du projet à un groupe de parties prenantes</p> <p>Permettre au groupe de faire des commentaires qui seront consignés</p> <p>Construire des relations impersonnelles avec les parties prenantes de haut niveau</p>
Réunions publiques	<p>Présenter les informations du projet à un groupe de parties prenantes, en particulier les communautés locales</p> <p>Permettre au groupe de faire des commentaires qui seront consignés</p> <p>Construire des relations avec les communautés, en particulier celles affectées par le projet</p> <p>Construire des relations particulières avec les personnes vulnérables issues des communautés affectées par le</p>

WARDI-MAURITANIA PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES (PMPP)

	<p>projet</p> <p>Fournir des informations non techniques</p> <p>Faciliter les réunions avec des présentations en POWER POINT, affiches, etc.</p> <p>Reportage de discussions, des commentaires et des questions</p> <p>Pour des mesures de prévention de la contamination au COVID-19, des mesures seront prises pour éviter, minimiser les rassemblements publics tels que les réunions communautaires, les séminaires et ateliers en se conformant aux règles nationales de préventions et conseils dans ce domaine.</p>
Réunions de groupes de discussion	<p>Présenter les informations du projet à un groupe de parties prenantes, en particulier les communautés locales</p> <p>Permettre au groupe de faire des commentaires et donner leurs avis qui seront reportés</p> <p>Construire des relations avec les communautés Reporter les réponses aux différentes questions</p>
Site WEB du projet	<p>Présenter des informations sur le projet et les mises à jour de l'avancement</p>

	Plan de gestion de la Main d'Ouvre phase projet		<i>MIDEC</i> : Ministère de l'intérieur et de la décentralisation <i>COMMUNES, POPULATIONS</i>		
Étude de faisabilité comprenant des études techniques (infrastructures) et l'identification d'options de modèles juridiques et financiers, la diffusion des résultats des études et des recommandations pour le	<i>Avant-Projet Sommaire (APS), Avant-Projet Détaillé (APD) et Dossier d'Appel d'Offres (DAO) pour l'infrastructure Modèle juridique / Modèle financier</i>	Consultations, Correspondances, mails, téléphones, Réunions, Sites WEB du projet WARCIP.mr Avant la fin du 2^{ème} Semestre 2022	<i>MTNIMA, ARE, OPERATEURS TELECOMS, IMT, SDIN, FAI, FEDERATION DES SERVICES</i>	<i>UGP Bureau d'études</i>	

WARDI-MAURITANIA PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES (PMPP)

déploiement des sections manquantes du backbone national en fibre optique, sa gouvernance et l'interconnexion avec les pays de la sous-région.					
Etude pour l'évaluation du marché de donnée et recommandations pour favoriser l'interopérabilité des marchés de données et les flux de données transfrontaliers et le développement des données ouvertes en Mauritanie	Rapport d'Evaluation du marché de donnée Recommandations pour favoriser l'interopérabilité des marchés de données et les flux de données transfrontaliers Feuille de route pour le développement des données ouvertes	Consultations, Correspondances, mails, téléphones, Réunions, Sites WEB du projet WARCIP.mr Avant la fin du 2^{ème} Semestre 2022	<i>MTNIMA, ARE, OPERATEURS TELECOMS, IMT,FAI</i>	<i>UGP Bureau d'études</i>	
Etude pour l'évaluation du niveau de préparation pour la mise en place d'un cloud national et élaboration d'un cahier des charges technique et fonctionnel pour sa mise en œuvre.	Rapport d'Evaluation du niveau de préparation pour la mise en place d'un cloud national Cahier des charges technique et fonctionnel pour sa mise en œuvre.	Consultations, Correspondances, mails, téléphones, Réunions, Sites WEB du projet WARCIP.mr Avant la fin du 2^{ème} Semestre 2022	<i>MTNIMA, ARE, OPERATEURS TELECOMS, IMT,FAI</i>	<i>UGP Bureau d'études</i>	
Etude pour l'évaluation de l'état de préparation au commerce électronique et stratégie pour des interventions politiques, juridiques et techniques afin d'accélérer son développement en Mauritanie.	Rapport d'évaluation de l'état de préparation au commerce électronique Elaboration d'une stratégie Nationale E-commerce (interventions politiques, juridiques et techniques)		<i>MTNIMA, MINSTERE DE COMMERCE, ARE, OPERATEURS TELECOMS, IMT,FAI's, Operateurs et fournisseurs des services TIC's</i>	<i>UGP Bureau d'études</i>	
Etude pour la mise en place d'un système national de gestions électroniques du courrier administratif et des archives	Mise en place d'un système national de gestions électroniques du courrier administratif et des archives	Consultations, Correspondances, mails, téléphones, Réunions, Sites WEB du projet WARCIP.mr	<i>Tous les ministères, Toutes les structures de l'état.</i>	<i>UGP Bureau d'études</i>	

courrier administratif et des archives		Avant la fin du 1 ^{er} Semestre 2022			
--	--	---	--	--	--

L'APP couvrira les activités à réaliser avant l'entrée en vigueur du projet. Les commentaires fournis lors des consultations ci-dessus seront examinés par l'Unité de gestion du projet (*UGP-WARDI MAURITANIE*) et traités rapidement dans un délai raisonnable après réception des commentaires. Le PMPP pour toutes les activités principales du projet sera préparé et divulgué au stade de l'évaluation du projet.

VII. MÉCANISME DE GESTION DES PLAINTES

La mise en œuvre des Projets financés par la Banque mondiale est accompagnée de la conception et de la mise en œuvre d'un mécanisme de gestion des Plaintes (MGP). Il s'agit d'un système qui permet l'enregistrement et la gestion des plaintes des parties prenantes de manière satisfaisante. Ce mécanisme sera conçu dès le début de la préparation du projet et sera maintenu tout au long de la période.

L'un de ses objectifs majeurs est d'éviter les nombreux recours au système judiciaire et de toujours rechercher en priorité une solution à l'amiable, tout en préservant les intérêts des plaignants et du promoteur et limiter ainsi les risques inévitablement liés aux actions judiciaires.

Le MGP constituera ainsi un cadre de dialogue et d'échanges entre le Projet et les parties prenantes, et prendra en compte les violences basées sur le Genre (VBG). Ce mécanisme doit être simple, efficace, transparent, et compatible avec les droits de l'homme et le contexte du pays. Il doit être basé sur l'engagement et le dialogue permanent entre les parties prenantes du projet.

L'Expert Technique et environnemental et social du Projet Monsieur Isselmou Cheibany est le point focale pour le traitement des plaintes de la PPA.
Contact : +222 20600040 e-Mail: i.cheibany@warcip.mr

1. Les principes fondamentaux

Pour s'assurer qu'un système de plaintes est efficace, fiable et opérationnel, les principes fondamentaux suivants doivent être respectés : la Participation des parties prenantes doit être en permanence dans les activités du projet (de sa conception à sa mise en œuvre) ; la contextualisation de MGP ; le sentiment de sécurité des plaignants ; la confidentialité, la transparence, l'accessibilité et la célérité dans le traitement des réclamations.

Les principales étapes du système concernent : (i) l'accès au système ; (ii) le traitement des plaintes ; (iii) l'accusé de réception ; (iv) la vérification et la proposition de réponse ; (v) le suivi-évaluation ; et, (vi) le retour d'information.

Le tableau ci-après décrit de façon succincte, le mécanisme de gestion des plaintes proposé pour le projet WARDI-Mauritanie.

WARDI-MAURITANIA PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES (PMPP)

	Etape	Activité	Acteurs	Délais
1	Accès aux systèmes	informer les usagers de l'existence du système de gestion des plaintes du projet WARDI-Mauritanie, ainsi que, d'es modalités de transmission des plaintes des usagers au Projet.	UGP WARDI-Mauritanie	Au cours de préparation du projet WARDI-Mauritanie
2	Traitement des plaintes	<p>Enregistrer, traiter et classer des plaintes.</p> <p>Un registre des plaintes sera mis à disposition et portant les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le numéro d'identification de la plainte, - La description de la plainte, - Le nom et prénom et le contact du /de la plaignant (e), - la date de réception de la plainte, - la catégorie de la plainte, - la date prévue pour la résolution et les éventuels commentaires 	UGP WARDI-Mauritanie & Comités locaux de gestion des plaintes	Au cours de préparation du projet WARDI-Mauritanie
3	Accusé de réception	Accuser la réception des plaintes informées et informer en avance sur le traitement de leurs réclamations.	UGP WARDI-Mauritanie & Comités locaux de gestion des plaintes	Au cours de préparation du projet WARDI-Mauritanie
4	Vérification, proposition de réponse et action	L'assigner de responsabilité et déterminer le responsable en charge de l'application de la mesure corrective déterminée par la Commission de gestion et suivi des plaintes mise en place ; Recueillir l'information nécessaire pour la résolution de la plainte et la proposition de réponse ;	UGP WARDI-Mauritanie & Comités locaux de gestion des plaintes	Au cours de préparation du projet WARDI-Mauritanie
	Règlement de la plainte	Proposer des mesures et des actions correctives issues des résultats des recherche pour résoudre efficiente les plaintes.	UGP WARDI-Mauritanie & Comités locaux de gestion des plaintes	Au cours de préparation du projet WARDI-Mauritanie
5	Suivi-évaluation	<p>Suivre et évaluer systématiquement l'efficacité du système ainsi que l'efficience des mesures ou des actions prisent pour résoudre la</p> <p>NOTA : Les indicateurs suivis pour la gestion du mécanisme pour traiter et résoudre les plaintes sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de plaintes reçues • Nombre de plaintes résolues • Délai de réponse 	UGP WARDI-Mauritanie à travers des Assistants Techniques de Sauvegarde Environnement, Sauvegarde social et Suivi-évaluation	Au cours de préparation du projet WARDI-Mauritanie

WARDI-MAURITANIA PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES (PMPP)

	Etape	Activité	Acteurs	Délais
		<ul style="list-style-type: none"> Nombre de cas où les solutions ont donné lieu à des recours par les plaignants 		
6	Retour d'information	<p>Informers les utilisateurs du système des résultats et des mesures prises pour résoudre les plaintes.</p> <p>NOTA : les réponses aux plaignant est fait par des informations directe du plaignant par téléphone, par réponse écrite, par courriel ou bien à travers les réseaux sociaux appropriés.</p>	<i>UGP WARDI-Mauritanie & Comités locaux de gestion des plaintes</i>	Au cours de préparation du projet WARDI-Mauritanie
	Clôture et archivage	<p>La gestion de la plainte sera clôturée quand la médiation est satisfaisante pour les parties prenantes. Le PV de conciliation est versé dans le dossier de la plainte ainsi que toutes les pièces utilisées au cours de la procédure.</p> <p>Le projet mettra en place un système d'archivage renseignant sur la plainte reçue, le traitement et les ententes entre les parties.</p>	<i>UGP WARDI-Mauritanie</i>	Au cours de la préparation du projet WARDI-Mauritanie

2. Plan d'action pour la prévention et réponse aux Violences Basées sur le Genre, Exploitation et Abus Sexuels, Harcèlement Sexuel (VBG/EAS/HS)

Dans son plan d'action, le projet mettra en place un mécanisme afin de contribuer à la prévention et la gestion des VBG, EAS, HS.

L'UGP du projet mettra également en place un plan d'atténuation des risques de VBG, EAS, HS à travers des actions phares telles que recommandées par la Note de Bonnes Pratiques de la Banque Mondiale en la matière. Ce plan comprendra également, un dispositif de suivi évaluation qui sera de rigueur pour s'assurer de la qualité de la démarche de mise en œuvre des mesures et de l'efficacité des résultats.

Des indicateurs de suivi des mesures d'atténuation des VBG, EAS, HS seront définis et suivis conformément à la Note de Bonnes Pratiques sur les EAS, HS au niveau de la Banque.

Le mécanisme de prévention et de prise en charge des VBG pendant la mise en œuvre du Projet reposera essentiellement sur les piliers suivants :

- Elaboration et signature de Code de conduite individuel et collectif comprenant des sanctions claires ;
- Formation des parties prenantes sur les VBG/EAS/HS y compris les points focaux VBG dans les communautés intervenantes dans le MGP ;
- Cartographie et évaluation des capacités de prise en charge des cas de VBG/EAS/HS des fournisseurs de services et des agences d'exécution,
- Appui à la mise à disposition des kits d'urgence ;
- La communication : diffusion du dispositif et information / sensibilisation des parties prenantes, y compris les communautés affectées, sur les principes et les procédures de signalement, mais aussi les prestataires de services de prise en charge des VBG ainsi que les services qui y seront offerts ;

WARDI-MAURITANIA PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES (PMPP)

- Mise en place d'un mécanisme de suivi et d'évaluation du Plan d'action VBG-EAS-HS.

Il est à noter que le contexte actuel du projet, phase de préparation (PPA), n'aura pas à occasionner des cas de violences telle que les violences physiques, sexuelles et économiques.